



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle PV-AG-2019/2020-01

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) tenue le mercredi 29 mai 2019, à l'Amphithéâtre Hydro-Québec, Pavillon Alphonse-Desjardins.

1. Vérification du quorum

Le président d'assemblée substitut, Miguel Levasseur, souhaite la bienvenue et confirme le quorum composé de 97 membres présents.

2. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

Miguel Levasseur déclare l'assemblée ouverte à 12 h 10

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté pour adoption.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de l'année 2018-2019
5. Rapport annuel du président
6. Rapport de l'auditeur indépendant
 - 6.1. Transfert de fonds
7. Rapport du trésorier sur le Fonds de défense professionnelle
8. Résultats prévisionnels 2019-2020
9. Mise à jour du Règlement général
10. Perspectives 2019|20 et suivi des négociations
11. Formation du conseil d'administration 2019|20
12. Période de questions
13. Clôture de la séance

AG-2019/2020-01

Il est proposé par Michel Laliberté, appuyé par Luc Cyr, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le vote n'est pas exigé, cette proposition est donc adoptée.

4. Adoption des procès-verbaux de l'année 2018-2019

Considérant que les procès-verbaux ont été transmis aux membres et qu'ils ont pu en prendre connaissance avant l'assemblée, le président d'assemblée demande une proposition d'adoption par des personnes qui étaient présentes aux trois rencontres.

AG-2019/2020-02

Il est proposé par Jean-Pierre Collin, appuyé par Éric Tremblay, que les procès-verbaux PV-AG-2018/2019-01, PV-AG-2018/2019-02 et PV-AG-2018/2019-03 soient adoptés.

Le président d'assemblée, Miguel Levasseur, demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport annuel du président

À l'invitation du président d'assemblée, le président de l'Association, Éric Matteau, présente et commente le rapport annuel aux membres, lequel est disponible sur le site Web de l'APAPUL.

Il profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration sortants, Nicolas Fortin, Mélissa Gravel et Isabelle Quintal, de leur précieuse collaboration tout au cours de leur mandat, ainsi que l'équipe permanente pour leur soutien indéniab le tout au cours de l'année qui se termine. Il termine en souhaitant à Andrée-Anne Lavoie, conseillère en relations de travail, une bonne retraite bien méritée.

6. Rapport de l'auditeur indépendant

À l'invitation du président d'assemblée, Jean-Daniel Morency CPA, auditeur de la firme Audet Beaudoin Girard, présente les états financiers vérifiés. Il indique notamment que la firme s'est assurée de la conformité des travaux de l'audit. Il explique les principaux faits saillants des livres comptables de l'APAPUL. Aucune question n'est posée par les membres présents.

Il est proposé par Jean-François Morin, appuyé par Chantal Charlebois, de prendre acte des états financiers au 31 mars 2019.

6.1. Transfert de fonds

Le trésorier, Nicolas Fortin, explique la raison de ce transfert de fonds. Par la suite,

AG-2019/2020-03

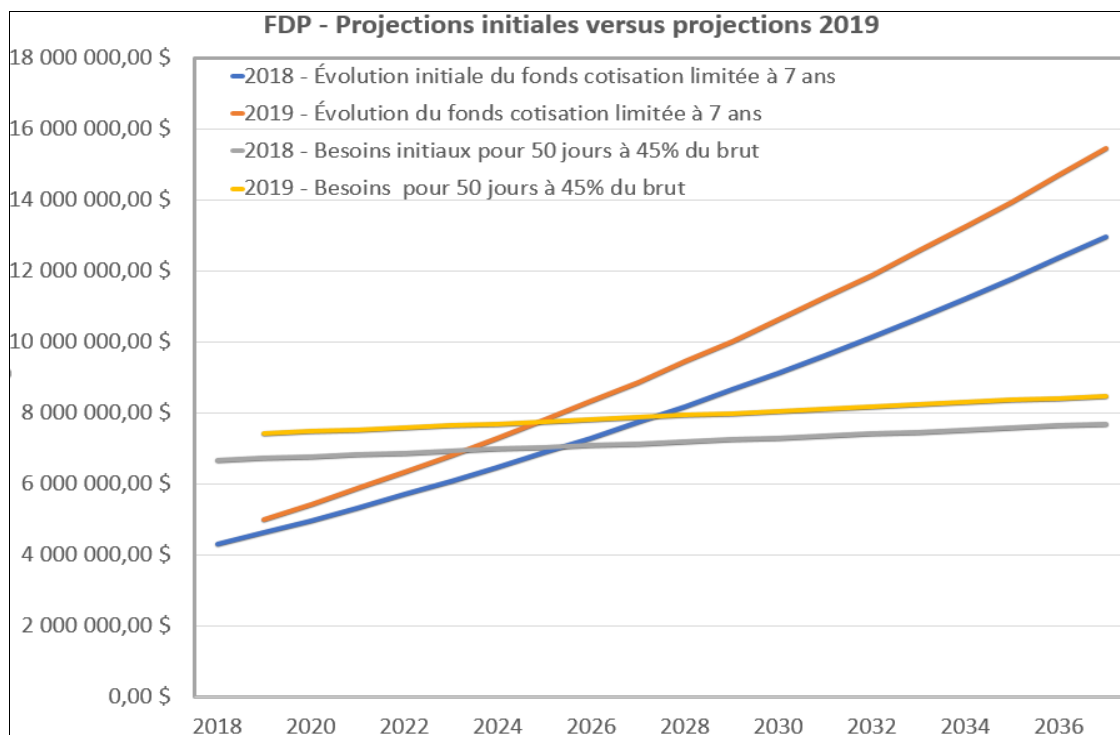
Il est proposé par Florence Klein, appuyée par Jean-Pierre Collin, d'accepter de virer la somme de 147 577 \$ du Fonds d'administration générale au Fonds de défense professionnelle.

Le président d'assemblée, Miguel Levasseur, demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Rapport du trésorier sur le Fonds de défense professionnelle

À l'invitation du président d'assemblée, Nicolas Fortin, trésorier, présente les projections de l'évolution du Fonds de défense professionnelle et répond à quelques questions.



8. Résultats prévisionnels 2019-2020

Le trésorier, Nicolas Fortin, présente les résultats prévisionnels pour l'année financière 2019-2020, lesquels sont disponibles dans le Rapport annuel 2018/2019.

9. Mise à jour du Règlement général

Le président d'assemblée demande à Éric Matteau, président de l'Association, de présenter les modifications apportées au Règlement général. Par la suite,

AG-2019/2020-04

Il est proposé par Jean-François Morin, appuyé par Christèle Artur, d'approuver la mise à jour du Règlement général tel que proposé.

Le président d'assemblée demande le vote.

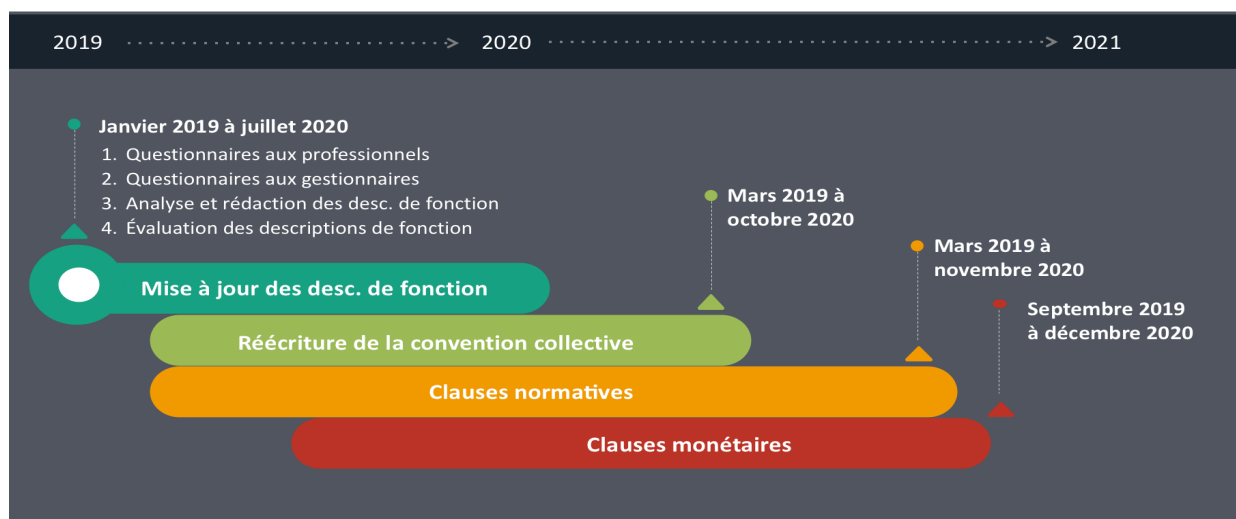
La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Perspectives 2019|20 et suivi des négociations

Le président, Éric Matteau, résume les principaux dossiers à venir et dépose un projet de calendrier des négociations.

1. Poursuivre les travaux visant le renouvellement de la convention collective.
2. Assurer la consolidation de nos structures démocratiques.

CALENDRIER DES NÉGOCIATIONS



11. Formation du conseil d'administration 2019|20

Dès maintenant, le conseil d'administration est composé des douze personnes suivantes

Najat Aattouri	Martine Frenette
Charles Béliveau	Patrick Jobin
Francis Brochu	Éric Matteau, président
Jean-Pierre Collin	Gilbert Nadeau
Vanessa Delamare	Julie Samson
Caroline Dugal	Claire Trudel

12. Période de questions

Aucune question n'est ajoutée à ce point de l'ordre du jour.

13. Clôture de la séance

Avant de clore l'assemblée, le président remercie tous les membres présents de leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé,

AG-2019/2020-05

Il est proposé par Jérôme Laroche de lever la séance à 13 h 40.

Le président d'assemblée substitut

La secrétaire,

Miguel Levasseur

Najat Aattouri